Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/10/2024 - B2024/013938 - 2004 B 00557 - 478 224 736 - SPR

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

(1) **BILAN - ACTIF**

N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : Société SPR — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ZI LA CHAUVETIERE 42100 SAINT ETIENNE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 7 8 2 2 4 7 3 6 0 0 0 1 5 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, 30092023 Net 3	N-1 30092022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	5 415 109	CV	425 000	4 990 109	5 320 109
	Créances rattachées à des participations	BB	157 388	BC		157 388	211 653
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	1 067 998	BI	1 055 000	12 998	912 998
	TOTAL (II)	BJ	6 640 494	BK	1 480 000	5 160 494	6 444 760
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	18 152	BY		18 152	27 681
	Autres créances (3)	BZ	546 830	CA		546 830	456 126
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 550 000	CE	54 810	1 495 190	614 409
	Disponibilités	CF	853 419	CG		853 419	1 233 588
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			3 487
	TOTAL (III)	CJ	2 968 402	CK	54 810	2 913 592	2 335 291
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 608 896	1A	1 534 810	8 074 086	8 780 051

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 1 225 385 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Dispositions facultatives susceptibles d'être remplies dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

N° 2051 2024

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : Société SPR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)	DA	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 000	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	6 277 896	6 763 061
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(170 204)	389 835
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	6 327 692	7 372 896
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	299	493
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 702 936	1 294 533
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 018	13 246
	Dettes fiscales et sociales	DY	15 021	80 168
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	14 120	18 715
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 746 394	1 407 155
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	8 074 086	8 780 051

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 746 394	1 407 155
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2024

Désignation de l'entreprise : Société SPR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	148 776	FH		FI	148 776	182 832
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	148 776	FK		FL	148 776	182 832
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	179 757	55 386
	Autres produits (1) (11)					FQ	182 407	136 806
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	510 939	375 024
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	148	76
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	243 447	173 410
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	22 001	19 357
	Salaires et traitements*					FY	187 542	146 815
	Charges sociales (10)					FZ	104 273	78 391
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* (dont fonds de commerce HS)					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6	6
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	557 418	418 055
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(46 479)	(43 031)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 038 040	771 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	45 801	37 323
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	51 540	20 000
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 135 381	828 323
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 250 759	240 591
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	60 815	24 842
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	1 311 574	265 433
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(176 193)	562 890
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(222 672)	519 859

N° 2053 2024

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : Société SPR — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	54 699	5 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	54 699	5 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		160 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		160 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	54 699	(155 000)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 231	(24 976)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 701 019	1 208 347
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 871 223	818 512
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(170 204)	389 835
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	4 699	
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	48 696	24 842
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	179 757	55 386
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	77 667	34 366
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	182 400	136 800
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 77 667			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 ; dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
RETOUR A MEILLEUR FORTUNE SODAI		50 000
PRODUITS SUR EX ANTERIEURS		4 699

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs
ANNULATION CHARGE A PAYER INUTILE 9/2022		4 500
ANNULATION FACTURE GREFFE		199

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	x
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	x
Permanence ou changement de méthodes	x
Informations générales complémentaires	x
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Titres immobilisés	x
Créances immobilisées	x
Evaluation des créances et des dettes	x
Evaluation des valeurs mobilières de placement	x
Disponibilités en Euros	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	x
Liste des filiales et participations	x
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	x
Transferts de charges	x
Produits et charges sur exercices antérieurs	x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 8 074 086.01 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 148 776.00 Euros et dégageant un déficit de 170 203.92- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cet exercice est marqué par les difficultés de notre filiale TEDESCO qui a souffert d'un volume d'activité très faible, a dégagé un déficit important, ce qui nous a conduit à la placer en régime de sauvegarde des juin 2023.
De ce fait nous avons du provisionner et les titres, et le mali de fusion pour 350 000 € et 900 000 €.

En revanche SODAI a dégagé un résultat intéressant, ce qui nous a permis de bénéficier d'un retour à meilleure fortune de 50 000 € et nous a autoriser à reprendre la provision pour dépréciation de ses titres pour 20 000 € .

SACMA et ABC ont dégagé des résultats satisfaisants, qui compensent la perte de TEDESCO.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement postérieur à signaler.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est

la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

La société n'a pas relevé d'opération non inscrite au bilan qui présenterait des risques ou des avantages significatifs pour elle et dont la présentation serait nécessaire à l'appréciation de sa situation financière.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Nous ne fournissons pas cette information, qui conduirait à communiquer directement la rémunération des personnes concernées.

INTEGRATION FISCALE

Une convention d'intégration fiscale a été mise en place entre la société SPR SAS 15 rue du Vercors 42100 SAINT ETIENNE SIRET 47822473600015, société mère et ses filiales, dont nous sommes la société mère.

Notre option a été exercée avec effet au 01/10/2011

Les principes de cette convention sont les suivants :

- Réallocation : notre société doit constater à la clôture de chaque exercice, dans ses comptes, une charge d'impôt analogue à celle qu'elle aurait supportée si elle avait été seule imposable. La constatation de cette charge fait naître chez notre société mère une créance d'un montant identique. De même, si un déficit est constaté, la filiale comptabilise un impôt négatif correspondant à l'économie d'IS qu'elle procure au groupe. Elle devient alors titulaire d'une créance sur le groupe.
- Au titre de cet exercice nous avons constaté les éléments suivants :

- par SACMA un IS transféré de 53 424 €
- par ABC un IS transféré de 169 742 €
- par SODAI aucun IS car elle dispose de déficits antérieurs sur lesquels imputer son bénéfice fiscal 2023. Mais au niveau SPR cela s'est traduit par une charge IS d'intégration fiscale de 13 835 €.

- En cas de sortie de l'intégration, il est retenu le principe de laisse s'appliquer les règles de l'intégration, quels que soit le motif de cette sortie, et ce sans indemnisation aucune pour la filiale sortante.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions réalisées par notre société avec les parties liées étant conclues à de conditions normales de marché et essentiellement avec des sociétés détenues en totalité ou quasi-totalité par une société mère, aucune information n'est à relater à ce sujet.

MALI DE FUSION OU DE TUP :

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Conformément au règlement ANC N°2015-06 l'affectation du mali technique issu d'une opération de fusion ou de TUP se fait dans des sous-comptes dédiés aux actifs sous-jacents. Notre société a classé le mali technique résultant de la fusion entre les sociétés TEDESCO et SUSBIELLE INVESTISSEMENTS au poste " autres immobilisations financières ". Ce montant de 1 067 998 € était représentatif de plus values latentes sur les actions TEDESCO. Compte tenu des résultats de TEDESCO, nous l'avons déprécié à hauteur de 1 055 000 €.

Le mali technique est rapporté au résultat selon les mêmes règles et dans les mêmes conditions que les actifs sous-jacents auxquels il est affecté. En l'espèce il n'est pas amorti mais il est susceptible d'être déprécié à l'issue d'un test de valeur à effectuer en cas d'indice de perte de valeur sur les titres auxquels il est adossé.

IMMOBILISATION FINANCIERES

La valeur brute est constituée du coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Cette valeur d'inventaire est déterminée d'après la situation nette des filiales, réévaluée pour tenir compte des profits latent ou des perspectives de rentabilité.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	5 626 762		
Prêts, autres immobilisations financières	1 067 998		
TOTAL	6 694 760		
TOTAL GENERAL	6 694 760		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		54 266	5 572 497	5 572 497
Prêts, autres immobilisations financières			1 067 998	1 067 998
TOTAL		54 266	6 640 494	6 640 494
TOTAL GENERAL		54 266	6 640 494	6 640 494

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	95 000	350 000	20 000		425 000
Sur autres immobilisations financières	155 000	900 000			1 055 000
Autres provisions pour dépréciation	85 591	759	31 540		54 810
TOTAL	335 591	1 250 759	51 540		1 534 810
TOTAL GENERAL	335 591	1 250 759	51 540		1 534 810
Dont dotations et reprises financières		1 250 759	51 540		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	157 388	157 388	
Autres immobilisations financières	1 067 998	1 067 998	
Autres créances clients	18 152	18 152	
Impôts sur les bénéfices	301 627	301 627	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 754	2 754	
Groupe et associés	223 166	223 166	
Débiteurs divers	19 283	19 283	
TOTAL	1 790 367	1 790 367	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	299	299		
Emprunts et dettes financières divers	934 383	934 383		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 018	14 018		
Personnel et comptes rattachés	3 968	3 968		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 497	5 497		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 951	2 951		
Autres impôts taxes et assimilés	2 604	2 604		
Groupe et associés	768 553	768 553		
Autres dettes	14 120	14 120		
TOTAL	1 746 394	1 746 394		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100. 0000	2 000			2 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 535
Autres créances	19 283
Total	20 818

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	299
Emprunts et dettes financières diverses	12 685
Dettes fiscales et sociales	7 188
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 696
Autres dettes	12 392
Total	81 260

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		163 000
ABANDON DE CREANCE AVEC RETOUR A MEILLEURE FORTUNE AU PROFIT DE SODAI		
- ABANDON INITIAL 30/09/2014	78 000	
- REPRISE 30/09/2020	20 000-	
- REPRISE 30/09/2022	5 000-	
- REPRISE 30/09/2023	50 000-	
ABANDON DE CREANCE AVEC RETOUR A MEILLEURE FORTUNE AU PROFIT DE TEDESCO		
- ABANDON INITIAL 30/09/2022	160 000	
Total (1)		163 000

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

ABANDONS DE CREANCES AU PROFIT DE NOTRE FILIALE SODAI	
AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE	
EXERCICE 30/09/2014	78 000
REPRISE AU TITRE DE L'EXERCICE 30/09/2020	20 000-
REPRISE AU TITRE DE CET EXERCICE	5 000-
ABANDON DE CREANCE AU PROFIT DE TEDESCO	160 000
AVEC CLAUSE DE RETOUR A MEILLEURE FORTUNE	
Total	213 000

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SACMA AGENCEMENTS	2 624 386	100.00	139 397
- ABC AGENCEMENTS	888 426	100.00	513 130
- TEDESCO	21 614	100.00	948 462
- SODAI	170 051	100.00	5 109
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- RETOUR A MEILLEURE FORTUNE SODAI	50 000	
- PRODUITS SUR EX ANTERIEURS	4 699	
Total	54 699	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS CHARGES COMMUNES AUX SOCIETES DU GROUPE	179 617
Total	179 617

Société SPR
42100 SAINT ETIENNE

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits		
- ANNULATION PROVISIONS EXCEDENTAIRES 9/22	4 699	
Total	4 699	

Le 21/12/2023
ROMEYER FREDERIC PRESIDENT

SPR
Société à responsabilité limitée au capital de 200 000 euros
Siège social : 15 rue du Vercors
42100 ST ETIENNE
478 224 736 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28MARS 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 Septembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 Septembre 2023 s'élevant à 170 203,92 euros en totalité au compte « autres réserves ».

En outre, l'assemblée générale décide de distribuer la somme de 260 000 euros prélevée sur le poste « autres réserves ».

Le dividende s'élèvera ainsi à la somme de 260 000 euros
Soit 130 euros par action

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 130 euros
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 259 870 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1er avril 2024

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate que des dividendes ont été distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à la l'abattement**
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30/09/2022	437,50 €		874 562,50 €
30/09/2021	NEANT		260 000 €
30/09/2020	NEANT		400 000 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME
La Gérance